



Commune de CRUIS

LETTRE DU MAIRE

Cruis le 28 décembre 2010

Pour préserver la salubrité et l'hygiène publique, la commune de Cruis, en partenariat avec l'association 'GERMAINE' et des bénévoles, organise une campagne expérimentale de stérilisation des chats errants.

Cette expérience se déroulera dans le quartier de la vieille ville de part et d'autre de la route de Montlaux, jusqu'à la départementale D951. Elle a débuté le 15 décembre.

Les chats errants seront trappés. Ceux qui ne pourront pas être identifiés seront conduits chez un vétérinaire. Après un examen clinique, le vétérinaire devra procéder à l'euthanasie des animaux dont l'état sanitaire sera jugé incurable ou dangereux pour la population. Pour les autres chats, le vétérinaire procédera à leur stérilisation, à leur vaccination et à leur identification. Ils seront ensuite relâchés sur leur lieu de capture.

Si le nombre de chats errants dont on ne peut pas connaître le propriétaire est jugé trop élevé, certains animaux pourront être placés en famille d'accueil.

Cette campagne de stérilisation est d'intérêt général. Elle permet la régulation de l'espèce féline induisant ainsi moins de bagarres et de maladies infectieuses chez les chats. Elle devrait permettre aussi de réduire les nuisances pour les riverains (nuisances sonores des miaulements des chats en quête de reproduction, nuisances olfactives particulièrement fortes pour les chats non castrés, générées par les marquages de territoire...).

Pour le bon fonctionnement de l'intervention, il est important de tenir les chiens en laisse, de ne pas laisser divaguer les chats domestiques et pour les nourrisseuses, de se conformer aux consignes qui leur seront données pour aider à la capture.

Cette campagne ne concerne que les chats sauvages. Chaque propriétaire de chats est tenu de procéder lui-même à leur vaccination, leur stérilisation et à leur identification. Les personnes de condition modeste pourront se rapprocher du CCAS de la commune qui les aidera pour essayer d'obtenir un bon de stérilisation des fondations spécialisées.

Je sais que je peux compter sur votre compréhension et votre aide pour maintenir Cruis propre et attrayant et je vous en remercie.

Le Maire

Félix MOROSO

Pour cette opération de stérilisation, j'ai pris un arrêté que vous pouvez consulter sur le panneau d'affichage. Vous pouvez joindre aussi Raymonde CHAZOT, sur le terrain, André ORLANDO à la mairie sur rendez-vous et Claude FERNANDEZ par téléphone au 06-10-31-06-00.